

## Salariés en situation de handicap

### Formulaire(s) de demande d'aides ou remboursements : comment ça marche ?

#### 1. Le salarié

Remplit et envoie le formulaire en ligne en y joignant toutes les pièces nécessaires et obligatoires

**A noter :** en amont, le salarié a constitué son dossier avec l'aide du correspondant handicap de son entité, de son manager et/ou de son RH



#### 2. Le correspondant Handicap (CHP)

Vérifie, complète et valide les éléments du dossier.  
Via le workflow, le dossier est envoyé à l'équipe MIH



#### 3. La Mission Insertion Handicap (MIH)

Vérifie, complète puis valide le dossier

1. remboursement au salarié > qui est envoyé au CSRH
2. Achat par l'entreprise > c'est la MIH qui commande dans Ofusion pour achat par l'entreprise au bénéfice du salarié



#### CSRH

Pour le formulaire « Remboursement salarié » > Vérifie et contrôle et procède au remboursement du salarié (virement sur compte bancaire) et lui envoie un mail de confirmation, informe également la MIH



**À savoir :** Qu'il s'agisse d'une demande pour se faire rembourser ou d'une demande d'achat de matériel (ou de prestation) par Orange au bénéfice du salarié, c'est toujours au salarié de saisir la demande en ligne, via l'un des 2 formulaires. Tout au long du processus, le salarié et le correspondant handicap sont informés de l'évolution du dossier (cf depuis Anoo dans « suivre mes demandes »)